

Développement durable
La Ville lance un service d'autopartage

Cowansville, 21 avril 2021 – Afin de souligner le Jour de la Terre et poursuivre son engagement mensuel en lien avec son Plan de développement durable 2019-2023, la Ville de Cowansville annonce son action environnementale du mois d'avril. Celle-ci permettra aux citoyens et organismes de réserver une voiture de la municipalité via un système d'autopartage.

« C'est un projet qui nous a été demandé par quelques citoyens et organismes. En dehors des heures d'ouverture de nos bureaux, les véhicules municipaux sont souvent peu utilisés. L'augmentation du nombre de personnes en télétravail et le changement des habitudes de vie depuis un an, peuvent rendre un projet d'autopartage comme celui-ci intéressant. Nos déplacements sont moins fréquents et souvent, une seule voiture par famille peut s'avérer suffisante. L'idée est d'en faire profiter d'autres personnes », explique la mairesse de Cowansville, Sylvie Beaugard.

Le projet d'autopartage sera à l'essai pour une période de six mois. Les retombées seront ensuite évaluées. Une voiture 100 % électrique (Mitsubishi i-MiEV) sera disponible sur réservation pour une ou plusieurs journées par semaine, selon les besoins. Le coût de location peut varier de 21 \$ à 31 \$ par jour, selon la durée de la location. Un protocole de désinfection du véhicule est également en place.

« Il ne faut pas oublier que c'est avant tout une voiture de ville. Son autonomie étant de plus ou moins 100 km, il ne sera pas possible de faire de grandes balades du dimanche! Cependant, lorsqu'on calcule le coût annuel d'une voiture, ça peut devenir intéressant, surtout qu'elle ne consomme pas d'essence. En adaptant notre conduite, il est possible de maximiser nos déplacements avec celle-ci », explique Fanny Poisson, directrice des communications et relations avec les citoyens à la Ville de Cowansville.

Afin de connaître les coûts d'utilisation d'un véhicule, le site de [CAA Québec](#) propose un calculateur des coûts d'utilisation. Cet outil permet également de connaître les coûts environnementaux de l'utilisation du véhicule en calculant le nombre de gaz à effet de serre émis.

Les personnes intéressées à utiliser l'autopartage de la municipalité sont invitées à se rendre sur le site Internet de la municipalité au www.ville.cowansville.qc.ca, sous l'onglet environnement.

-30-

Source : Elsa Bélanger, agente aux communications, Ville de Cowansville.

Information : Fanny Poisson, directrice des communications, Ville de Cowansville
450 263-0141, poste 246 | fpoisson@ville.cowansville.qc.ca